

n°18

Date de publication  
19 juin 2019

Date d'observation  
18 juin 2019

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- Mais

1ères captures de pyrales dans l'Allier, la pose des trichogrammes est à réaliser dans le courant de la semaine.

- Betterave sucrière

Forte présence de Charançons.  
La cercosporiose fait son apparition.

- Nettoyage de la moissonneuse-batteuse



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

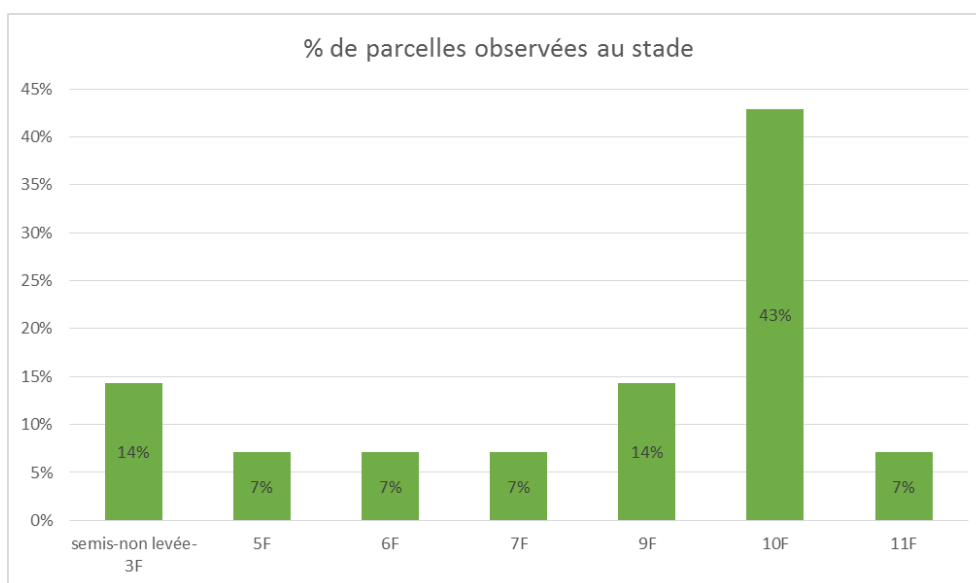


## Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 14 des 20 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (6 dans l'Allier et 8 dans le Puy-de-Dôme).

## Stade et état des cultures

Les stades vont de 5 à 11 feuilles pour des semis réalisés majoritairement du 09 avril au 25 avril. A noter que 2 parcelles semées entre le 23 mai et le 10 juin n'ont pas encore atteint le stade 3F.



## Ravageurs

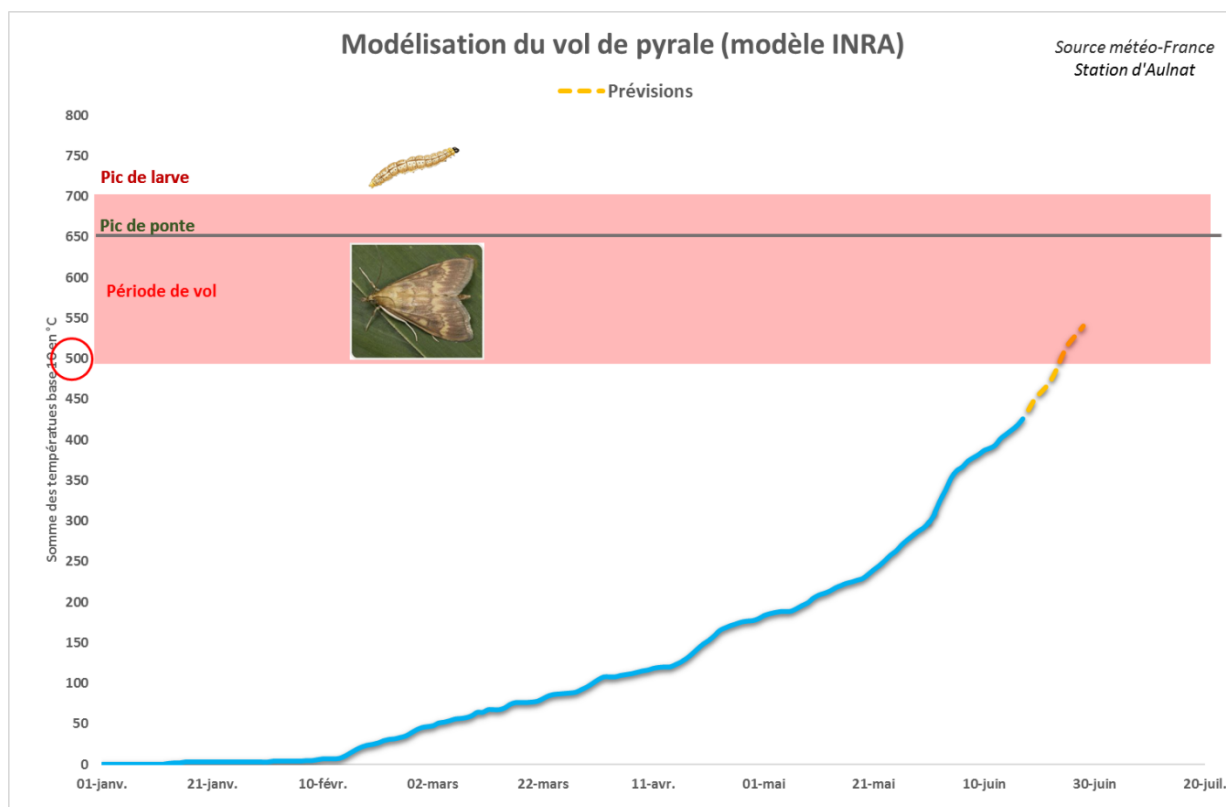
- **Pyrale**

**Observations/ Reconnaissance** : La pyrale est un papillon qui pond sur les feuilles de maïs. Ses larves perforent la tige et créent des galeries à l'intérieur des maïs. Des pièges à phéromones sont installés sur les parcelles du réseau. Leur principe repose sur l'attraction des mâles (photo 1) par une phéromone sexuelle et par leur capture sur des fonds englués.

**Modélisation** : Le vol de pyrale commence généralement autour de 500°C base 10 à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Au 18 juin nous cumulons 437°C à Clermont-Ferrand (voir graphique ci-dessous). Nos prévisions montrent que les 500 °C base 10 pourraient être atteints dans 5 à 6 jours.



Photo 1 : Pyrale



**Piégeage** : 11 pièges ont été relevés cette semaine. 1 piège dans l'Allier, à Saint Pourçain sur Besbre, totalise 52 captures. Les autres pièges du réseau n'ont rien capturé.

**Analyses indicative du risque** : Les captures de pyrales viennent de commencer. Les lâchers de trichogrammes sont à réaliser cette semaine.

Il n'y a pour l'instant pas de risque pour le maïs. Il faut toutefois surveiller les pontes qui ont lieu aux alentours de 650°C et qui marquent la période à risque. Il n'existe pas de seuil de nuisibilité, mais le risque est présent dans toutes les zones de culture du maïs, et plus particulièrement dans les parcelles situées dans les zones géographiques où la pyrale était présente l'année précédente.

La pyrale est susceptible de provoquer des dégâts directs de plusieurs quintaux par la baisse du poids des grains et par la casse des tiges et des pédoncules. Elle provoque aussi des dégâts indirects, lorsque la seconde génération se développe sur les épis et créent des portes d'entrée au Fusarium de la section liseola, responsable de la production de fumonisines. Les conséquences en termes de qualité sanitaire sont alors importantes.

### • Dégâts d'oiseaux

**Identification** : avant la levée, les oiseaux déterrent la semence et la consomment ; après la levée la plantule est arrachée, puis la graine consommée. Les dégâts d'oiseaux laissent sur la ligne des trous caractéristiques (photo 2).

**Observations** : 1 parcelle du réseau dans le Puy-de-Dôme est concernée par des attaques d'oiseaux cette semaine, avec moins de 20% de dégâts signalés.

**Seuil indicatif de risque** : Il n'existe pas de seuil de risque défini pour les dégâts d'oiseaux : une perte de pieds importante peut conduire à un nouveau semis.



Photo 1

**Période sensibilité de la culture** : le maïs est sensible du semis au stade 8 feuilles.

**Analyses indicative du risque** :



Présence de dégâts signalés, restez vigilants dans les parcelles les moins avancées.

## • Taupins

**Identification** : La présence de taupin est caractérisée par plusieurs symptômes :

- attaque sur graines, conduisant à des problèmes de levée,
- dessèchement ou flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce,
- disparition des plantes dès 2-3 feuilles, mais plus fréquemment à partir de 4 feuilles jusqu'à 6-8 feuilles, voire plus,
- une perforation, un trou circulaire, de 1 à 2 mm de diamètre au niveau du collet, la présence du parasite (le vers « fil de fer », de couleur jaune) confirme le pronostic (photo 3).



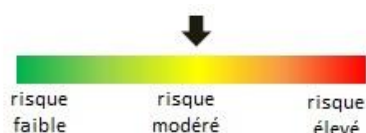
Photo 3

**Observations** : 1 parcelle de l'Allier est signalée avec des dégâts importants cette semaine (plus de 20% de dégâts, par zones privilégiées).

**Seuil indicatif de risque** : une perte de pieds importante qui peut conduire à un nouveau semis.

**Période sensibilité de la culture** : le maïs est sensible du semis au stade 8-10 feuilles.

**Analyses indicative du risque** : présence de dégâts signalés dans le réseau et hors réseau, restez vigilants.



## • Pucerons

**Puceron Sitobion Avenae**:

**Identification** : De couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre, cette espèce mesure environ 2 mm (photo 4 ci-contre). On la distingue par la couleur noire de ces cornicules. En général, les populations importantes s'observent à la base de la tige et sur les premières feuilles. Ce puceron peut monter sur les étages supérieurs dès 8-10 feuilles. A la floraison les populations peuvent être exceptionnellement très importantes.



Photo 4 : Pucerons *Sitobion avenae*

**Seuil indicatif de risque** : En cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation. Mais en général, *Sitobion avenae* disparaît avant la sortie des soies.

**Période sensibilité de la culture** : le maïs est sensible autour de la floraison-fécondation.

**Observation** : 1 à 10 pucerons par plantes ont été observés dans 1 parcelle dans le Puy-de-Dôme.

**Analyses indicative** : La pression des pucerons est trop faible pour être nuisible.



## Metopolophium dirhodum

**Identification** : Ce puceron mesure environ 2 mm, il est de couleur vert amande pâle et présente sur le dos une bande longitudinale d'un vert plus foncé (photo 5). Les cornicules ne sont pas colorées, de même que les pattes. Il est généralement présent sous la feuille de la base. Ce puceron transmet une salive toxique à la plante entraînant un ralentissement du développement de la culture. Les plus jeunes feuilles présentent des stries blanchâtres, le cornet peut également jaunir et les feuilles peuvent se gaufrer. L'attaque est le plus souvent généralisée à la parcelle.



Photo 5 : *Metopolophium dirhodum*

**Observations** : pas d'observation cette semaine.

**Seuil indicatif de risque** : Tout comme *Sitobion avenae* en cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation.

**Période sensibilité de la culture** : le maïs est sensible de la levée au stade 7-8 feuilles. Au-delà de ce stade il peut supporter jusqu'à 200 pucerons par plante.

**Analyses indicative** : pas de risque pour ce ravageur. .



**Les auxiliaires présents naturellement dans les parcelles peuvent contenir les populations de pucerons.**

### • Autres ravageurs

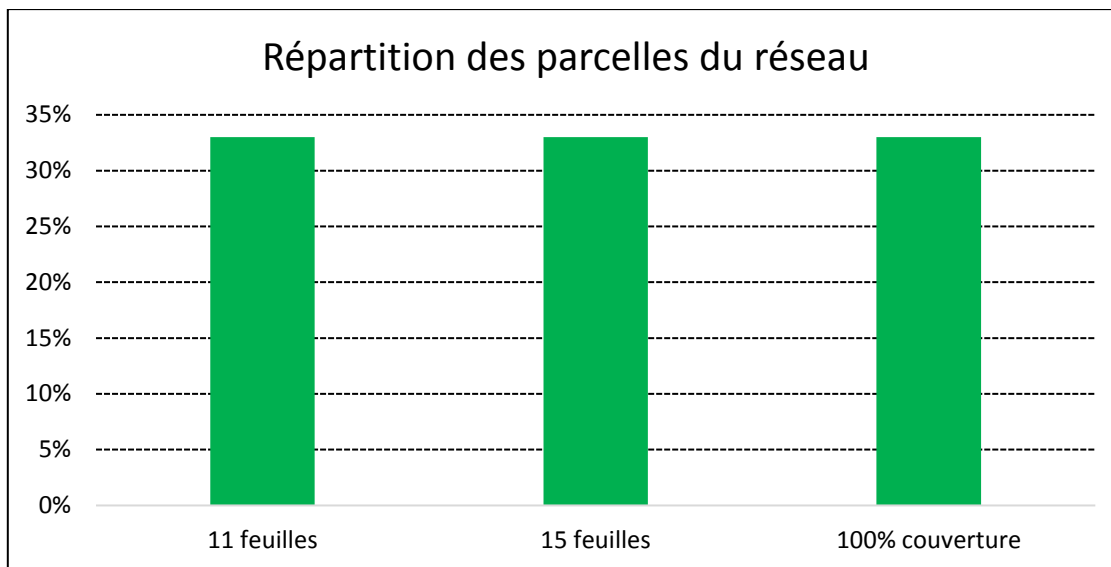
Deux signalements de **cicadelles vertes** sur F7 et F10 ont été réalisés cette semaine dans l'Allier et le Puy-de-Dôme. Dès 5-6 feuilles, on observe des ponctuations blanches sur les feuilles de la base des plantes. Le seuil indicatif de risque intervient quand la feuille de l'épi commence à porter des marques blanches. Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.

## Réseau

Cette semaine, 3 parcelles ont fait l'objet d'un suivi, dans le Puy-de-Dôme.

## Stades et état des cultures

La hausse des températures sur les 15 derniers jours a permis aux betteraves de rattraper, quelque peu, le retard de végétation.



## Ravageurs

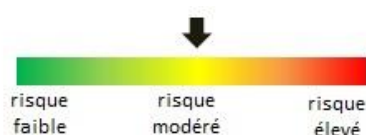
- **Puceron vert du pêcher – *Myzus persicae***

Le puceron vert est vecteur des différents virus de la jaunisse. La période de risque commence dès l'apparition des premiers pucerons jusqu'au stade couverture du sol.

### Seuil de nuisibilité.

Le seuil de nuisibilité est de 1 puceron vert pour 10 betteraves.

### Analyse de risque :



Aucune parcelle ne signale la présence de pucerons verts. Le stade couverture est atteint pour bon nombre de parcelles, la période de sensibilité arrive à son terme.



PUCERON VERT APTERE

## • Puceron noir de la fève – *Aphis fabae*

Le puceron noir peut occasionner des dégâts directs en prélevant la sève. Il doit d'abord se nourrir de plantes infectées par *Myzus persicae* pour acquérir le virus et le disséminer.

### Seuil de nuisibilité :

Le seuil de nuisibilité est une colonie de pucerons noirs pour 10 betteraves.

### Analyse de risque :



Aucune parcelle ne signale la présence de pucerons noirs. Le stade couverture est atteint pour bon nombre de parcelles, comme pour le puceron vert, la période de sensibilité arrive à son terme.



COLONIE PUCERONS NOIRS

## • Pégomyes

### Observations :

Des symptômes de pégomyes (galeries translucides à contour irrégulier) sont signalés sur une parcelle du réseau, à Chidrac, avec 2% de plantes atteintes.

### Seuil de nuisibilité :

Le seuil de nuisibilité est de 10% de plantes avec des dégâts frais avant couverture du sol.



## • Charançon LIXUS JUNCII

### Observations et analyse de risque :



Les observations visuelles en bordure de champ et sur les betteraves ont permis de détecter la présence d'adultes dans 100% des parcelles dont 66% présentent des piqûres sur les pétioles. Les fortes températures favorisent l'activité du charançon.

### Seuil de nuisibilité :

Le seuil de nuisibilité est fixé à l'observation des premiers adultes.



St Bonnet Près Riom 3 juin

- **Cercosporiose : vigilance**

**Observations :** la cercosporiose est observée selon la méthode IPM (indice de présence de maladie). Aucune parcelle du réseau observée cette semaine, ne fait état de la présence de cercosporiose. Hors réseau, deux parcelles présentent des symptômes, sur les secteurs de Culhat 1% et Clerlande 2%.

**Analyse de risques :**



Les précipitations significatives de la fin de semaine dernière, conjuguées aux fortes températures de ce début de semaine, sont des conditions relativement favorables à l'installation de la cercosporiose.

**Nuisibilité :** l'arrivée précoce de la cercosporiose provoque une destruction rapide du feuillage induisant la repousse permanente du bouquet foliaire. La tolérance variétale ne permet pas, à elle seule, de contenir la maladie pendant la phase estivale ; cependant elle permet d'assurer un état sanitaire convenable pour la croissance de fin de cycle.





# 🌀 Nettoyage de la moissonneuse-batteuse

## Lutte contre les adventices

### Nettoyer sa Moissonneuse-Batteuse en 8 étapes-clés

Dans la panoplie des leviers techniques pour lutter contre la propagation des adventices (vulpin, bromes, ray-grass, folle avoine, ...) d'une parcelle à l'autre, celui du nettoyage de la moissonneuse-batteuse lors du changement de parcelle est un levier à ne pas négliger.

Il est souvent recommandé de récolter les parcelles (ou les zones) les plus infestées en dernier afin de ne pas disséminer des graines dans une autre parcelle.

Cependant, l'organisation des chantiers de récolte ne le permet pas toujours ; il peut alors être judicieux de procéder à un nettoyage minutieux de la moissonneuse-batteuse.



Ci-dessous les principales étapes à suivre.

Les étapes 1 à 6 et 8 doivent impérativement se faire moteur éteint.

1

**Placer la machine sur un chemin ou une zone non cultivée.  
Nettoyer le fond de la barre de coupe et le dessus du convoyeur.**



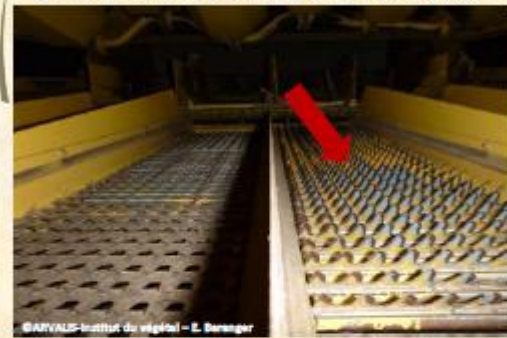
2

**Ouvrir et vider le bac à pierre sous le convoyeur.**



3

**Si la machine est équipée de grilles réglables : les ouvrir à fond. En cas de grilles à trous les sortir pour nettoyage.**



4

**Ouvrir les trappes des pieds d'élevateur et des vis de retour.**



- 5** Nettoyer l'intérieur de la trémie si besoin (formation d'amas dans les angles) et ouvrir la trappe de vidange si présente.



- 6** Pour les machines conventionnelles :  
Nettoyer les grilles supérieures des secoueurs : amas de pailles/barbes/graines d'adventices accumulés dans les angles.

Pour les machines à rotors :  
Vérifier les éventuelles accumulations via les trappes d'accès.



- 7** Vérifier qu'aucune personne n'est présente à proximité de la machine et la mettre en marche. Régler les vents, le batteur (ou les rotors) à la vitesse maximale tout en montant et descendant plusieurs fois la barre de coupe et en faisant tourner la vis de vidange. Il est préférable de répéter deux fois (ou plus) cette action pendant 30 secondes avec une brève interruption entre chaque opération plutôt qu'une seule fois sur un grand laps de temps.

- 8** Arrêter la machine et attendre l'arrêt complet des différents organes. Refermer les trappes d'accès. Finir de nettoyer l'extérieur de la machine : dessus du déflecteur du broyeur et de l'essieu arrière.



ARVALIS - Institut du végétal - juin 2015

ARVALIS  
Institut du végétal



Temps estimé à 20 - 30 minutes



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

